

Charte RSE

du groupe Blue Soft



Charte RSE Groupe Blue Soft

L'engagement du groupe Blue Soft dans la politique RSE répond à une réelle prise de conscience face aux événements désastreux dont on peut témoigner aujourd'hui. Le groupe s'engage dans cette voie en mettant en place nombre d'actions pour répondre à ces problématiques.

Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas « de petits gestes ». Ainsi depuis 2016, Blue Soft Group s'engage, à son niveau, pour compenser son empreinte carbone.

Comment ça se passe concrètement ?

Le calculateur carbone de la Fondation GoodPlanet nous permet de comptabiliser nos émissions de CO2 à travers nos locaux, nos achats de matériels, et nos déplacements.

À partir de cette analyse, le logiciel définit notre dette carbone que nous compensons grâce au financement de projets environnementaux.



À ce jour nous avons :

- Diffusé des cuiseurs solaires au Pérou et en Bolivie,
- Valorisé des ordures ménagères à Madagascar, au Cameroun et au Togo,
- Diffusé du biogaz en Inde,
- Participé à des projets d'accès à l'énergie renouvelable et durable dans les pays en voie de développement et les pays les moins avancés,
- Participé à la reforestation et l'agroforesterie en Amazonie,
- Sponsorisé des koalas après les incendies australiens en 2020.



En plus de ces engagements ponctuels, nous sommes fier·e·s d'être membre GC Active du Global Compact depuis 2018.

Nous soutenons les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies :

- 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme
- 2 Veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme
- 3 Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- 4 Éliminer toutes formes de travail forcé ou obligatoire
- 5 Abolir effectivement le travail des enfants
- 6 Éliminer toute discrimination en matière d'emploi et de profession
- 7 Adopter le principe de précaution face aux problèmes d'environnement
- 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement
- 10 Lutter contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin, et s'engager à promouvoir et adopter les comportements socialement responsables



La direction du groupe Blue Soft souhaite aujourd'hui étendre ses engagements à toutes les sociétés actuelles et futures qui composent le groupe, pour être meilleur·e·s collectivement.

Ce sont sur les bases de nos valeurs



« Engagement »



« Cohésion »



« Excellence »

que les piliers de notre politique RSE Groupe vont être formalisés. Il est légitime que la rédaction de notre Charte RSE soit le résultat de la première consultation transverse au service d'un engagement fort et structurant pour toutes les sociétés du groupe.

Notre politique RSE nous permet de faire état de nos convictions, nos constats, et nos engagements, de nous en ouvrir aux autres, en interne comme en externe.

Nous avons défini un axe stratégique commun pour 2022/2024 : développer et améliorer la politique RSE du Groupe sur les 3 piliers liés que nous avons identifié :

1 - Environnemental : améliorer les pratiques de l'entreprise en s'interrogeant, à tous les niveaux, sur l'impact de nos activités et de nos décisions sur la société et l'environnement, opérer une véritable transition en matière d'empreinte carbone et d'éco-comportement.

2 - Social : fédérer l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs autour de projets innovants et engagés, être une entreprise apprenante et inclusive, décréter la transparence fondamentale dans la lutte contre toutes les discriminations ou toute forme de harcèlement.

3 - Economique : enrichir le dialogue avec nos parties prenantes et les sensibiliser aux enjeux de la RSE, améliorer l'empreinte territoriale en développant l'emploi local et la création de valeur, développer un engagement citoyen en soutenant les projets et organisations d'intérêt général.

Nous témoignons que la RSE est, pour nous, une démarche concrète et efficiente pour donner du sens au métier de chaque collaborateur·rice et pour les motiver. L'entreprise doit adopter un modèle économique positif pour ses salarié·e-s, ses parties prenantes et son territoire.



contact@bluesoft-group.com
01 53 48 59 10

www.bluesoft-group.com

